



LJ BEUDIN VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE DE LIBRAIRIE PAPETERIE
BIBELOTERIE DEVELOPEMENT PHOTOS CONFISERIE (A USAGE DE TABAC PRESSE LOTO) (Me
Christophe ROUMEZI)

VENTE DU 22/07/2015

12 Rue du Général de Gaulle 38210 TULLINS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mercredi 22 Juillet à 10 heures

12 Rue du Général de Gaulle

38210 TULLINS

D'UN FONDS DE COMMERCE DE LIBRAIRIE PAPETERIE BIBELOTERIE DEVELOPEMENT PHOTOS
CONFISERIE
(A USAGE DE TABAC PRESSE LOTO)

Liquidation Judiciaire de la Mr BEUDIN.

Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble, en date du 28 Avril 2015.

MISE A PRIX : 40.000 €

S'appliquant :

A) Aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage,
droit au bail) à concurrence de 20.000 €

B) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation)
à concurrence de..... 20.000 €

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 3 Juin 2015. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à
GRENOBLE (Isère) 9 Bis Rue de New York, en l'Etude de Me Christophe ROUMEZI, Mandataire-Judiciaire, se
habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été
dressé par la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé en
son Etude, où il peut être consulté. Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SCP Jean-Claude ANAF

et Associé, Commissaires priseurs judiciaires à Grenoble.

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 20.000 € par chèque certifié à l'ordre de la SCP

Jean-Claude ANAF et Associé. Pour le paiement du solde, une garantie bancaire ou chèque certifié sera exigé immédiatement après l'adjudication, à l'acquéreur du fonds de commerce. Règlement comptant frais en sus.

A défaut d'adjudicataire pour le fonds de commerce, vente détaillée du matériel.